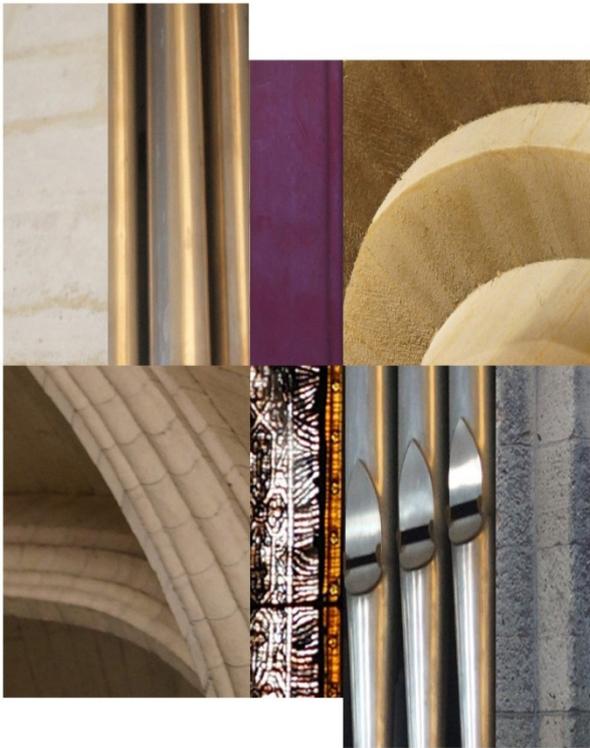


STAGE de CHANT CHORAL

Répertoire Contemporain



Le très renommé festival de musique de l'Abbatiale de Guîtres résonne depuis plus de 40 ans sous la voûte de Notre-Dame. Cet immense monument historique doté d'une très belle acoustique accueille pour la sixième année notre stage de chant choral.

Le choix d'orienter le répertoire de ce stage vers la musique contemporaine est une volonté affirmée de montrer le dynamisme et l'ancrage du festival dans notre époque. C'est aussi une possibilité rare offerte aux choristes de tous horizons d'explorer un répertoire trop souvent boudé car mal connu.



Créée par des passionnés de chant choral contemporain, elle s'est donné pour but d'en rassembler quelques amateurs. Beaucoup de choristes travaillent, dans leurs chœurs d'appartenance, les « grands classiques » du répertoire : Baroque, Classicisme, Romantisme. Le répertoire contemporain n'est souvent abordé que de manière très anecdotique, lorsqu'il l'est... Organiser un stage axé exclusivement sur ce répertoire, c'est permettre à tous, sans quitter ses attaches chorales, d'accéder à ce répertoire fabuleux, de le découvrir et de le chanter dans un cadre extraordinaire : celui de l'Abbatiale de Guîtres !

inflexions.asso@free.fr

à l'Abbatiale de
Guîtres
du **17 au 23 août 2020**

(Gironde - 33230)

6^e édition





Déroulement du stage

Le stage proposera chaque jour, en plus du travail habituel des répétitions (par pupitres ou tutti), une **préparation vocale et corporelle**.

Durant la semaine, chaque choriste aura la possibilité de recevoir un **cours de chant individuel**.

Lundi 17 août à 11h : accueil des stagiaires suivi d'une mise en forme et mise en voix.
12h30 : pique-nique convivial partagé.
14h30 à 18h30 : première répétition (avec pause).

Du mardi au vendredi :

9h30 : accueil, café, thé, viennoiseries.

10h : préparation vocale et corporelle.

10h30 à 13h : répétition / cours de chant. *

Un repas est proposé aux stagiaires, favorisant l'échange et la convivialité.

15h30 à 18h30 : répétition / cours de chant. *

Samedi 22 août : répétition de 10h à 13h * ; l'après-midi sera consacré à une visite culturelle et touristique et se clôturera par un filage du programme.

Dimanche 23 août à 17h : concert dans l'Abbatiale.
Un temps de raccord sera prévu avant le concert.

Prévoir une tenue de concert noire ainsi qu'un tapis de sol.

* Les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de l'avancement du travail.

Il est souhaité que les stagiaires aient préparé les œuvres en amont du stage. A cette fin, des **fichiers audio** seront mis à leur disposition.

Une demi-journée de visite dans la région ainsi qu'une visite guidée de l'Abbatiale seront organisées.

L'esprit convivial ne sera pas en reste grâce à l'organisation de deux apéritifs d'inatoires, les mardi et vendredi soirs.

Programme 2020

Jean-Christophe ROSAZ

Indian Songs

pour chœur, soprano solo et piano

Valérie PHILIPPIN

Al Galdr – Lalembell

pièces pour chœur a cappella

Découvrir Guîtres et sa région



Destination culturelle et touristique, à 15 minutes des prestigieux vignobles de Saint-Emilion, Pomerol, Fronsac..., Guîtres offre de nombreux attraits : promenades, parcours en train touristique ancien, pêche en rivière, sans oublier la magnifique Abbatiale et les concerts du festival.

De nombreuses possibilités d'hébergement sont disponibles : gîtes, chambres d'hôtes, hôtels, camping...

www.tourisme-libournais.com

www.abbatialedeguitres.com



Les compositeurs

Jean-Christophe ROSAZ



Indian Songs

Né au pied des Alpes, de double nationalité franco-suisse, d'une double origine italo-argentine, ses origines l'incitent au voyage, à la rencontre des autres cultures.

Diplômé dans les classes de guitare, contrepoint, harmonie et fugue, analyse musicale et histoire de la musique, il étudie la composition au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon dont il est diplômé en 1989. Invité au centre Acanthes, il y fera une rencontre marquante avec Luigi Nono puis aura la chance de croiser Pierre Boulez et Henri Dutilleux.

Nombre de ses œuvres ont été primées : Chiaroscuro, L'Ovibos, Les Fées du Rhin, Frammenti dell' Paradiso, Preludio... Elles sont créées ou jouées partout en Europe mais aussi en Argentine, à Cuba, en Chine, au Japon, en Ukraine, en Russie et aux USA.

Il reçoit de fréquentes commandes de la part d'ensembles aussi variés que prestigieux et de nombreux disques présentent ses œuvres, vocales et/ou instrumentales.

Valérie PHILIPPIN



Al Galdr – Lalembell

Chanteuse lyrique, autrice-composi-trice et improvisatrice, Valérie Philippin exerce aux croisements entre les écritures vocales contemporaines, la poésie sonore, les musiques du monde et l'improvisation.

Elle a chanté dans les plus grands festivals en France et à l'étranger et a reçu en 2010 le Grand prix de l'Académie Charles Cros pour son CD/DVD « À portée de voix » sur des œuvres de Georges Aperghis.

Ses créations ont été distinguées par la Fondation Beaumarchais, la Médaille d'Or de la Biennale d'Art Moderne d'Alexandrie ou le Prix Coupleux-Lassalle.

Elle a publié deux livres aux éditions Symétrie, « La voix soliste contemporaine » en 2017 puis, en 2018, « Le corps chantant ». Elle dirige des Master classes en France et à l'étranger, notamment pour l'IRCAM et le réseau Européen des Académies d'Opéra, et enseigne à L'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux.

Elle a créé à Bordeaux, en 2019, la compagnie « Territoires de la Voix ».

L'encadrement artistique

Chef de Chœur : Frédéric SERRANO



Chef de chœur depuis 1993, il aborde tous les répertoires, du Moyen-Age aux créations les plus contemporaines.

Actuellement à la tête de huit groupes différents (enfants, adultes ou seniors), il intervient également dans le cadre du projet Demos porté par le Grand Théâtre de Bordeaux et, depuis six ans, dirige le seul chœur mixte existant en milieu carcéral. Directeur artistique de l'Ensemble Vocal Stella Montis depuis 1998 – spécialisé dans le répertoire contemporain –, il a acquis une réputation solide d'exigence, de précision et de passion ! Une réputation qui lui a notamment permis de se produire en 2014 à Bruxelles et Riga.

Professeure de Chant : Maëlle VIVARES



Titulaire du Diplôme d'Etat de professeure de chant, elle obtient auparavant un DEM de violon et chant ainsi qu'un Master d'Interprétation de chant (Haute Ecole de musique de Lausanne).

Affectionnant tout particulièrement le répertoire contemporain, elle est membre du Quatuor vocal féminin Méliades, a collaboré avec le chœur La Tempête, sous la direction de Simon-Pierre Bestion, et avec l'ensemble Hope (trio : voix et euphones). Elle intègre, en octobre 2017, l'effectif des artistes permanents du Chœur de l'Opéra National de Bordeaux. Passionnée de yoga, elle abordera avec les choristes la place du corps dans la technique vocale.

Pianiste et organiste : Pierre COMPTE



Diplômé d'un DEM de piano ainsi que d'un DEM d'orgue, il est également diplômé du CIAM à Bordeaux (musique amplifiée).

Professeur dans plusieurs écoles de musique de la région, il se produit régulièrement en tant que soliste ou accompagnateur et récemment encore, dans le cadre d'un festival international de musique de chambre, en compagnie, notamment, de musiciens chinois et vénézuéliens.



Bulletin d'inscription

à renvoyer avant le 15 mai (au-delà de cette date, contacter le 06 12 32 86 64)

A NOTER : jusqu'au 15 mai, quelques places seront prioritairement accordées aux personnes n'ayant pas participé à la session précédente, puis par ordre d'arrivée.

Le nombre maximum de stagiaires est fixé à 32. Pour des questions d'organisation, ce nombre ne peut être dépassé.

Les candidatures qui arriveront alors que ce nombre sera atteint se verront placées sur liste d'attente.

En cas de désistement de candidatures précédemment retenues, les places devenues vacantes seront proposées aux personnes inscrites sur cette liste d'attente.

* cocher la ou les cases correspondantes

Nom : Prénom :
Adresse : Date de naissance :
..... Téléphone portable :
..... Mail (en **MAJUSCULES**) :
Chœur d'appartenance : @.....

* S A T B Lecteur Choriste expérimenté

(vous pouvez préciser votre expérience sur une feuille séparée)

Détail des frais : *

A : Frais pédagogiques : 230 € par pers. ou 400 € par couple : (adhésion de 10 € incluse, obligatoire, à l'association Inflexions)

B : Partitions : 27 €

C1 : Repas du midi en semaine : * Formule A = repas complet : entrée-plat-dessert = 10 € (vin et café compris)
 Formule B = repas allégé : entrée-plat ou plat-dessert = 8 € (vin et café compris)

Les menus seront connus début août. Il sera alors possible de choisir l'entrée ou le dessert pour ceux qui auront pris la formule B.

Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

C2 : Repas du midi le samedi : ce repas est pris dans un autre restaurant, proche du lieu de visite, et son prix est de 15 €.

Samedi

Total repas (C1 + C2) : €

TOTAL A + B + C1 + C2 : _____ €

Je choisis l'un des modes de règlement suivants : * Arrhes versées : 80 € ** Totalité versée : € **

Le solde restant est à régler au premier jour du stage. Nous contacter pour un règlement par virement bancaire.

Règlement par chèque à l'ordre de : « Association Inflexions ».

** En cas d'annulation de l'inscription avant le 31 mai, 30 euros seront retenus par l'association pour frais de dossier ; après cette date, les arrhes seront intégralement retenues. Le reste des sommes avancées sera remboursé.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le stage en cas d'insuffisance d'inscrits ou de trop grands déséquilibres dans les pupitres. Dans ce cas, les sommes versées seront intégralement remboursées.

Signature :	Bulletin d'inscription et arrhes ou règlement total sont à adresser au Secrétaire de l'association : Bernard FORNELLI 2, rue Frédéric BASTIAT 33100 BORDEAUX Autres renseignements auprès de la Présidente de l'association Inflexions : Françoise ALAERTS 06 12 32 86 64 – francescala@orange.fr
--------------------	--

Je ne m'inscris pas pour le stage mais je souhaite néanmoins soutenir les projets de l'association Inflexions.

Je deviens Membre Adhérent de l'association en joignant une cotisation de 10 euros.

Je souhaite faire un don de _____ euros à l'association et recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire une partie du don de mes impôts.

